

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

COURAGE CIVIL.—HONNEUR.—PATRIE.—LIBERTÉ.—PROGRES.—GAITÉ.—SANTÉ.—BIEN-ETRE.—SAVOIR.

LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DÉVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obtiens ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et publié par

N. AUBIN, W. D. ROWEN,

Rédacteur, Imprimeur.

N.º 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. L'année ou volume se compose de 96 numéros et se divise en trimestres de 24, sans perte pour l'abonné... Le prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestriellement...

PRIX DES ANNONCES. Première insertion, 6 lignes et au-dessous, une demi-piastre. Au-dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion ultérieure se fait au quart des prix ci-dessus... Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.

FRANSES. On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui en incombent pour dix piastres ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. Un dédit moitié aux encanteurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La mère en permettra la lecture à sa fille.

CHRONIQUE DU XVIIIE SIECLE.

Suite, et fin.

—Merci, dit Forster en sautant lourdement à terre; je n'en suis pas fâché, car le poste n'était pas bon.

—Que dis-tu là? — Le di, capitaine, quand vous amuseriez à vous promener sur les tuiles; je vous prie de me mettre de garde autre part que sous la gouttière.

—Et pourquoi cela? — Parce que quand il pleut des tuiles et qu'on n'a pas de parapluie, c'est mal sain.

—Comment! l'est tombé une tuile sur la tête, dis-tu? — Une il m'en est tombé dix; mais j'étais là, fidèle au poste; je tolt tout entier serait tombée que je n'aurais pas bougé.

—Mes amies; s'écria Gerónimo, elles sont sur le toit! Lanqueras, mon amour, si tu dis vrai, il a dix pièces d'or pour toi.

—Au tolt! crièrent tous les soldats.

—Alors, camarades, vous savez le chemin, s'écria Gerónimo; qui m'aime me suive! Cornéus, Forster, venez, venez aussi, et laissez comme le lous éléves que vous êtes.

Et la bande, pleine d'un nouvel espoir, rentra dans le vestibule et s'élança dans l'escalier; on entendit s'éloigner alors jusqu'aux pas lourds des eux allemands qui fermaient la marche.

—Et maintenant, dit Victor, Vivaux, il n'y a pas une minute à perdre; de la présence d'esprit, le courage et nous sommes sauvés.

En même temps il sortit le premier de dessous sa fièle, et prenant les deux femmes par la main, s'élança avec elles hors de la maison; toute la bande était sur le toit.

—Capitaine! capitaine! cria Forster, les voilà qui se sauvent. Prenez, tenez! là! là!... Prenez garde. Der Teufel!

Un grand cri, un cri terrible, un de ces cris de mort qui traversent l'espace quand une âme sent qu'elle va sortir violemment du corps, suivit ce cri. Les trois fugitifs s'arrêtèrent comme étourdis sur leur place. Ils virent une masse qui passait dans le vide, et ils entendirent le bruit d'un corps qui s'écrasait sur le pavé.

—C'est le capitaine! dit Vivaux d'une voix toute frémissante d'horreur; il se sera approché trop près du bord, et le tolt aura manqué, sous ses pieds.

—Capitaine!... Capitaine!... crièrent plusieurs, mais rien ne répondit, pas même un cri, pas même une plainte.

—Il est mort, dit Vivaux; Dieu ait son âme; allons à nous.

—Et ayant repris les deux femmes, chacun par la main, il courut avec elles sur le bord de la mer.

Une barque était sur le rivage, les fugitifs s'en approchèrent quoique le temps fût redevenu sombre, à mer plus calme.

—Poussons cette barque à la mer, dit Victor; Dieu ne nous a pas sauvés si miraculeusement que nous abandonner au dernier moment.

—Est-ce, vous, M. Victor? dit une voix qui sortait du bateau, tandis qu'une tête inquiète se levait et dépassait à peine le bordage de la barque.

—Nous sommes sauvés, dit Victor; c'est patron Bousquie.

—Et la mer! demanda Gabrielle.

—Douce comme du lait, dit le patron Bousquie; tout juste du vent ce qu'il faut pour ne pas faire du bruit et rames les rames. Montez, montez.

Les deux femmes sautèrent dans le canot; patron Bousquie le poussa à la mer et s'élança derrière les fugitifs; Victor tenait déjà les rames.

—Pas de rames! pas de rames! dit patron Bousquie; les rames font du bruit; la voile au vent et Dieu nous garde!

LA BERGERIE DE LIEU.

Près du village de Lieq habitait une jeune orpheline nommée Marie. Elle avait été élevée chez elle dès sa plus tendre enfance, et toutes deux vivaient du produit d'un petit troupeau que Marie menait paître sur les montagnes. Marie était belle, avait la taille sveltes, et était d'une légèreté certaine; force qu'on remarquait dans nos bergères basques. Plusieurs bergers de Lieq avaient cherché à se faire aimer de Marie; mais elle avait repoussé leurs hommages et ils de leurs soupirs; son cœur était resté couvert de neiges éternelles.

Un soir le ciel était couvert de nuages; l'éclair brillait et le tonnerre commençait à gronder et le ramenaient son troupeau à la chaumière pour devancer l'orage, lorsqu'elle entendit partir des cris de détresse de la Montjauras qu'elle descendait en ce moment. Marie était bonne, elle souffrait des souffrances des autres, elle était la consolation de ses compagnes. Elle gravit aussitôt la montagne, et arrivée sur un petit plateau, elle vit un homme luttant avec un ours et près de périr dans les terribles étreintes de ce ferocce habitant des Pyrénées.

Marie était douée d'un grand force. — A la vue du péril que couraient les montagnards, elle leva sa houlette et en asséna plusieurs coups sur la tête de l'animal; l'ours, furieux, quitta sa proie et se précipita sur la jeune fille. Alors le Basque, débarrassé de son ennemi, l'attaqua à son tour, et vigoureusement secondé par Marie, il ne lui fallut que peu d'instants pour le terrasser et le tuer.

Dependant l'orage éclata; le bruit de la foudre mêlé à celui des torrens, la nuit qui déjà enveloppait la terre de ses ombres, rendaient la marche difficile et dangereuse; après cela il fallait réunir le troupeau que Marie avait quitté pour voler au secours du montagnard; il fallait gagner, la chaumière. Le Basque offrit ses services; mais elle le refusa. Le Basque offrit ses services; mais elle le refusa. Le Basque offrit ses services; mais elle le refusa.

Dependant l'orage éclata; le bruit de la foudre mêlé à celui des torrens, la nuit qui déjà enveloppait la terre de ses ombres, rendaient la marche difficile et dangereuse; après cela il fallait réunir le troupeau que Marie avait quitté pour voler au secours du montagnard; il fallait gagner, la chaumière. Le Basque offrit ses services; mais elle le refusa.

—Ne s'étaient-ils dit pendant le chemin? il est facile de le deviner, car Marie sut que celui auquel elle avait sauvé la vie s'appelait Manech, qu'il était de Pardes, et que ses parents étaient possesseurs de riches troupeaux qu'on voyait couvrir les montagnes voisines du bourg.

Depuis ce jour, les moutons de Manech prirent une autre direction; ils abandonnèrent leurs pâturages accoutumés pour aller vers le Montjauras; et de ce jour aussi, la jeune fille changea d'habits; elle était ses compagnes et perdait sa

gaité; lorsqu'elle apercevait Manech, lorsque celui-ci s'approchait d'elle, lui pressait tendrement la main, seulement alors un doux sourire venait effleurer ses lèvres. — La pauvre Marie aimait.

Marie aimait avant-nous dit; elle n'avait pu résister à l'amour de Manech, à ses promesses, à ses prières; elle lui avait donné tout ce qu'elle en elle fille peut accorder. Manech était de bonne foi, il voulait épouser Marie; mais il attendait une occasion favorable pour en parler à ses parents, pour aplaier les difficultés qu'ils pourraient élever à cause de la position tout-à-fait médiocre dans laquelle se trouvait son amie. Une circonstance nouvelle le commanda bientôt à Manech de hâter l'explication qu'il voulait avoir avec sa famille. La jeune orpheline portait dans son sein le fruit de leur amour.

Manech parla à son père, il lui raconta son combat avec l'ours, le secours que lui avait donné la bergère; il lui fit le tableau de sa beauté, de ses grâces et de ses aimables qualités; enfin, après elle il le pria de consentir à ce qu'il lui lui présentât comme sa future épouse.

L'ont le temps que Manech avait parlé, le père l'avait écouté d'un air impassible, sans faire aucun signe d'approbation ou de désapprobation. Lorsqu'il eut fini; combien de moutons, dit-il, combien de vaches de bœufs apporte ta maîtresse en mariage? Mon père, répondit le jeune homme, elle n'a ni bœufs, ni moutons, mais je lui dois la vie. Gachin, repiqua le père, à des bœufs et des moutons; c'est celle qui t'est destinée. Ah! mon père, dit Manech, je n'aimerais jamais Gachin. Eh bien! dit le père d'un ton brusque, tu aimeras son troupeau, c'est la même chose, et il lui tourna le dos.

Le père de Manech était dur, intéressé et revenait rarement sur une résolution prise. Son fils le savait, aussi pria-t-il le père d'intercéder pour lui; la mère fit de vains efforts près de son époux; il était inexorable.

Lorsqu'il revint, Manech était triste. — La jeune fille l'interrogea sur la cause de sa tristesse, et il neput la lui cacher. Je n'y attendais, dit Marie; mais que m'importe si tu continues à m'aimer, et si tu n'en épouses pas une autre? Je te le jure! répondit Manech; et moi, fit Marie d'un air sardonique, je te jure que voici mon tombeau, si tu assis sur le bord d'un caveau qui, après avoir rotié ses os sur un lit de rochers, se précipitait dans un gouffre d'où il sortait pour retomber dans un abîme plus profond encore.

L'aveu qu'avait fait Manech à son père ne fut qu'un gage de sa hâte l'extinction de son projet; il ne craignit point l'opposition de son fils qui s'était toujours montré soumis à ses volontés. Il fit publier les bans; Manech protesta contre la violence qu'on voulait faire à ses sentiments, mais le père le réduisit au silence en le menaçant d'un maléfice.

La veille du jour où devait se célébrer le mariage, Manech alla sur le Montjauras. Il y trouva Marie; elle était plongée dans la tristesse, ses yeux étaient couverts de larmes. Quoique le dévouement dans le cœur, Manech s'efforça de la consoler, et ils oublièrent pour un instant, dans

ajouter notre faible tribut de louanges à ceux qui recueillent chaque année... nous ôurions pu tout au plus prescrire la plume que pour lancer quelque trait de blâme mais comme pour cela il faut tout à la fois être blâmé et blâmer notre silence s'explique par là suffisamment auprès de ceux de nos lecteurs qui attendent à ce qu'ils nous parlions de tout.

Nous avons eu le plaisir ces jours derniers d'assister pour la première fois aux examens de jeunes pensionnaires de l'Hôpital-général et malgré tout ce que nous en ayons vu les années précédentes nous n'eussions réellement pas nous attendre à voir les études propres aux demoiselles, poussées aussi loin qu'elles le sont de concert avec les arts d'agrément, surtout dans une institution qui n'est pas exclusivement destinée à l'enseignement.

La séance du matin fut consacrée à l'examen des élèves par des instituteurs ou clergés précédés par Sa Grandeur l'évêque de Sydmie; elles furent interrogées en anglais et en français sur la grammaire, sur l'histoire universelle, sur celle d'Amérique, sur la géographie, etc. On peut citer comme un fait digne de remarque et qui témoigne de l'attention dont les élèves sont l'objet, que l'on ne put surprendre chez aucune d'elles la moindre hésitation quoique les questions fussent posées au hasard par les interrogateurs. Mais parmi les exercices qui étonnèrent particulièrement l'auditeur il ne faut pas manquer de noter ceux d'arithmétique. Les jeunes personnes qui formaient la première classe furent questionnées fort au long, et sur l'invitation du respectable chapelain de l'Institution, Mr. Bodley, qui annonça que ces demoiselles étaient les examinantes, on leur posait divers problèmes qu'elles résolurent à l'instant même avec un à plomb et une rapidité incroyables, au moyen des règles les plus recules de la science. Durant le cours des examens on fit circuler des échantillons de dessin d'un effet admirable, des morceaux épistolaires non corrigés et de la composition même des élèves, des cartes géographiques, des cahiers d'écriture ordinaire et ornée très remarquables, des ouvrages à Paiguille, des fleurs en cire et mille autres objets dont la variété et la perfection ont déjà fait la réputation des dames de cet établissement.

Dés morceaux de musique vocale et instrumentale remplirent de la manière la plus agréable les intervalles entre les examens des différentes classes; de très éloquentes exhortations furent faites par les élèves avec un ensemble surprenant tout autant d'honneur au goût des jeunes virtuoses qu'à l'exactitude et à la méthode de leur maître Mr. Lécuyer, qui recueillit sa part bien méritée des applaudissements. Les exercices de l'après midi roulèrent sur la géographie, la sphère, le système du monde etc et firent comme ceux du matin un sujet d'admiration et de surprise. Ils se terminèrent par une petite pièce dramatique morale et allégorique dans laquelle les jeunes personnes qui y prirent part firent preuve de beaucoup de talent. A journée fut couronnée par la distribution officielle des prix par les mains de Mgr. de Sydmie qui adressa des paroles de félicitation à l'encouragement à chacune des jeunes lauréates. Les fêtes des prix qui ont duré dans les autres jours ont pour thème une idée de Pérennité et de la direction générale de cet établissement qui ne laisse rien à désirer sous ce rapport comme sous celui des autres objets auxquels il est consacré.

On nous eût permis de particulariser, nous iterions comme des prodiges de mémoire les demoiselles qui ont paru dans presque chacun des exercices et y ont recité sans faillir, sans hésiter, des volumes de connaissances de tous genres; parmi celles-là se distinguent au premier rang Mesdemoiselles Pelletier, Dérégus, elles, Prendergast, Nesbitt, et quelques autres on les noms nous échappent. Les échantillons de dessin, de cartes géographiques, d'écriture etc de ces jeunes élèves ne peuvent être surpassés dans nul autre établissement. Pour la musique on nous recueillit de mademoiselle Cazeau qui après cinq mois de cours a remporté le premier prix de piano de classe.

LA POLICE VAIT DE NOUVEAU SES PAROIS
Comme du bon sens du vieux brulot.

Depuis quelque-temps la police avait laissé quelque répit aux braves et pacifiques citoyens du notre ville; on ne l'apercevait tout au plus qu'au coin des rues, guettant un malheureux insolent en goguette, ou riant aux agréables zigzags d'un beau grenadier, anglais, ou réprimandant quelque infortuné cheval que les mouches auraient poussées à l'acte d'impatience, ou chassant à coups de rondin ou de pieu le gamin s'établissant contre les vitraux des voisins, ou se montrant une escorte servante qui n'aime qu'obéir le respect qu'on doit au sergent de ville jusqu'à répondre les yeux menagés sur le dos; blanc officiel. Enfin, les bons québécois avaient repris leur antique insouciance; ils se contentaient de vivre dans la crainte de Dieu sans songer à celle qui doit inspirer la police, lorsque ce corps qui, commençant à croquer d'insignifiance ost-vendu par les classiques- assommés- nous revint de notre torpore et nous rappela que nous ne payons pas la police pour rester un bras croisé et l'autre-main dans sa poche.

Voici de quoi il s'agit.
Ces quelques inoffensifs citoyens, en compagnie de leurs concitoyennes, sans songer à mal et s'imaginant de la manière la plus imprudente que l'air frais du soir appartient, à tout le monde, osèrent, il y a quelques jours, s'asseoir sur le pas de leur porte d'après un droit que leur on a donné une vieille habitude, transmise, du père en fille depuis les générations les plus reculées; ils se félicitaient sur la sérénité du ciel; sur la tranquillité dont on jouait à Québec depuis que le gouvernement n'est plus; ils juraient tranquillement des mariages faits et à faire, des baptêmes inattendus, des morts subites; ils jactaient innocemment sur les voisins qui, au prix d'une carte de tempéance et qui envoient le dimanche chercher la chopine de rhum pour un malade; enfin ils discouraient sur une foule d'autres sujets d'une tendance aussi dangereuse que la police s'ennuie, lorsque quelques hommes de police vinrent, de la manière polie que leur a montrée Mr. Russell, s'établir le bâton au poing et le jurement aux dents, les priant de se retirer chez eux attendu qu'il n'est plus permis d'asseoir sur les portes, attendu qu'un tel usage gêne la libre circulation des hommes de la police qui ne peuvent alors passer quatre à quatre sur les trottoirs, attendu enfin que tel est leur bon plaisir d'ordonner que tous ceux qui ne se conformeront point sur la minute à cet ordre seront d'abord assommés à coups de bâtons, puis traités à la prison commune et ensuite jugés par devant la cour partielle de monsieur Young. Nos braves citoyens redoutant le déplaisir du corps bleu se retirèrent mutuellement à l'exception de l'un d'eux qui aimait à approfondir les points de droit et qui voulait s'enquérir de par quelle autorité on empêchait le respectable faubourgeois de humer la braise du soir après une journée laborieuse? A cet incident interrogatoire le sergent de ville répondit que c'était l'ordre du gouverneur d'enlever non-seulement les perons, mais aussi les personnes et nestions dont les jambes dépasseraient la ligne d'alignement des maisons. Les citoyens crut devoir contester, la vérité de cette assertion et attribua l'enlèvement des obstructions au conseil de ville; sur quoi la police-homme entra en fureur et voulut entraîner son audacieux interlocuteur qui lui résistait tant et si bien qu'en peu de secondes on peut voir le bâton bleu voler d'un côté, le chapeau être roulé d'un autre et au milieu de tout cela la police-homme baisa le pavé, fieds ses deux-tête et le reste à l'aventure. Il se releva tout blanc de colère, tout blanc de poussière, tout rouge de honte et s'en alla nourrissant au fond du cœur les sentiments de vengeance les plus subversifs, tra plus tricolores.

Le lendemain les mêmes citoyens et citoyens, pensant que la victoire donna droit de possession étaient encore tranquillement assis au même endroit, lorsque trois police-homme, au nombre desquels se trouvait le boussolé de la veille passèrent près d'eux, les regardèrent de travers mais ne soufflèrent pas le mot. Ils continuèrent leur chemin et arrivèrent au coin de la rue où ils virent un jeune gargon debout sur le palier d'un magasin, épiant les pratiques et ne se défilant nullement des rdeurs auxquels il tournait le dos; l'un des trois se détacha de la bande et se glissa à pas de loup jusqu'à près du jeune homme; nappé, sans dire mot, il assésa, par derrière un coup de poing qui l'envoya tomber au milieu de la rue. Les exploits du jour se termineront là: Le lendemain, dans le même endroit, un jeune enfant faisait voltiger du haut de la maison sans avoir qu'il y crime de lèze-police, un magnifique cerf-volant, ce qu'ayant vu, un homme de police arriva et ordonna à l'enfant de retirer l'instrument aérostatique. Ordre qui fut exécuté comme on le pensa immédiatement, mais non sans maugreer au fond du cœur. Le cerf-volant tout doré et éblouissant de figures étant arrivé en se balançant de mille- façons, à portée de l'homme bleu, fut aussitôt saisi par lui et mit en mille pièces; la ficelle, quelle belle ficelle! qui avait coûté au papa trois beaux chelins et au jeune gars, pour les obtenir, plusieurs heures de applications, de piécosses de bonne conduite, de cajoleries etc, fut ainsi- ment pelotonnée par le vâlet du diable qui s'en alla chercher un couteau et vint au bout d'une demi-heure la couper par petite boites, lentement et sans apparence de colère, afin de mieux goûter le plaisir de la vengeance et de faire durer plus long-temps la douleur de l'enfant qui sans le vouloir avait ainsi transgressé les dures ordonnances de notre gouvernement municipal.

Nous demanderons si le but du conseil de ville n'aurait pas été atteint d'une manière aussi efficace si l'on avait fait tout simplement abattre le cerf-volant. Il est vrai que cela n'aurait pas satisfait le ressentiment du vâlet du vilain qui songeait sur deux enfants injurés qui lui avait fait un homme; car il faut qu'on sache quel ce vâlet est une prouffe forceur, celui qui frappa lui qui est une prouffe forceur, celui qui se ruse sur un simple jouet est un seul et même individu fort connu par le monde sous le nom illustre de No



LA MINERVE.—Nous avons fait annoncer que le premier numéro de la nouvelle série de ce journal paraitra le 9 courant aussitôt après la réception du discours d'ouverture de la session prochaine. Elle se publiera trois fois par semaine sur une grande feuille, format ancien. Le prix d'abonnement est de un louis par an plus cinq chelins de port. Une liste de souscription est déposée à ce bureau.

SOCIÉTÉ DE ST. JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.
Les membres de cette Société se sont réunis Mercredi soir 21 Août à l'École des Grâces, afin de procéder à l'organisation définitive du Parnassien.

L'hon. R. E. Caron fut appelé au fauteuil et M. A. B. Sirois et N. A. Cuspi, pris d'agir comme secrétaires. Le président ayant expliqué le but de Parnassien, en procéda à l'organisation définitive de la société par la nomination des officiers pour l'année 1845-1846, dont suit la liste:—

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

- Président, L'hon. R. E. Caron.
 - Président adjoint, M.M. Le Dr. Haden.
 - Traésorier, Louis Masson.
 - Sous-Traésorier, F. X. Michon.
 - Secrétaire Archiviste, N. F. Belle y.
 - Adjoint, J. U. Tessier.
 - Commissaire Ordonnateur, L. G. Baillergé.
- 1er. Section.
- 2 Vice-Présidents, J. Légaré, etc.
 - Sous-Traésorier, F. B. Duro.
 - Sous-Secrétaires, C. M. Des y.
 - 3 Commissaires, P. Chauveau, P. Bédard, N. F. Belle y, A. Soulard, O. Fiset, G. Gagnon, J. P. Blaismond, J. Grenier, F. M. Desroses.
- 2e. Section.
- 2 Vice-Présidents, J. M. Tessier.
 - Sous-Traésorier, Jos. Hamel, O. L. Laine.

- 2 Sous-Secrétaires, H. Pancher, J. Huston, Ch. Châteauevert, Dr. Robitaille, Jos. Robitaille, Jos. Sarant, A. Durand, J. Tourangeau, J. Peschy.
 - 2 Sous-Commissaires, F. Pancher, J. Huston, Ch. Châteauevert, Dr. Robitaille, Jos. Robitaille, Jos. Sarant, A. Durand, J. Tourangeau, J. Peschy.
 - 3 Percepteurs, A. Durand, J. Tourangeau, J. Peschy.
 - 2 Députés-Auditeurs, F. Pancher, J. Huston, Ch. Châteauevert, Dr. Robitaille, Jos. Robitaille, Jos. Sarant, A. Durand, J. Tourangeau, J. Peschy.
- 5ème Section.
- ED. ST. ROCH ET ST. VALLIER.
- 2 Vice-Présidents, F. X. Paradis, Jos. Tourangeau, L. Guénette, P. Paradis, Ed. Légaré, E. Trivierge, P. Dion, E. Mahoux, J. B. Lapointe, F. Prétobois, Wm. H. Bowen, Ch. Taché.
 - 2 Sous-Secrétaires, F. X. Paradis, Jos. Tourangeau, L. Guénette, P. Paradis, Ed. Légaré, E. Trivierge, P. Dion, E. Mahoux, J. B. Lapointe, F. Prétobois, Wm. H. Bowen, Ch. Taché.
 - 2 Sous-Commissaires, F. X. Paradis, Jos. Tourangeau, L. Guénette, P. Paradis, Ed. Légaré, E. Trivierge, P. Dion, E. Mahoux, J. B. Lapointe, F. Prétobois, Wm. H. Bowen, Ch. Taché.
 - 3 Percepteurs, F. X. Paradis, Jos. Tourangeau, L. Guénette, P. Paradis, Ed. Légaré, E. Trivierge, P. Dion, E. Mahoux, J. B. Lapointe, F. Prétobois, Wm. H. Bowen, Ch. Taché.
- MEMBRES ADJOINTS DU COMITÉ GÉNÉRAL DE RÉGIE.
- 1ère Section.
- E. Parent, E. Glackemeyer, J. O. Vallières, N. Amiot, Th. E. Roy.
- 2de Section.
- Louis Plamondon père, M. Tessier senr., Zéph. Chartré, J. B. Villeneuve, Dr. Séguin.
- 3ème Section.
- J. B. Bigonette, P. Vallée, Mr. Labranche, Dr. Roussau, P. Gagnon, A. B. Simois, N. Aubry.

Secrétaires pro. tem.

Les officiers ayant été proclamés, dument élus à leurs charges respectives, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées à l'unanimité :

1o Sur motion de Mr. le Dr. TOURANGEAU, secondée par Mr. Des JOLY.

Que le secrétaire-Archiviste soit chargé de donner à chacun des membres qui viennent d'être appelés à remplir des charges dans la société, avis officiel de leur nomination respective et de les priés de l'accepter.

2o Sur motion de Mr. le Dr. ROBITAILE, secondée par Mr. A. SOLLAND.

Que le comité général de régie soit chargé de communiquer les procès-verbaux de cette association aux personnes influentes des autres parties du pays, afin de les engager à assister des sociétés dirigées vers un même but.

Mr. le président ayant lu les noms et Mr. le Dr. HARRY PAYANT remplis, il fut résolu sur motion de Mr. Er. ROY secondé par Mr. J. P. RIZEAUME

Que les remerciements de cette assemblée soient votés à Mr. le Président pour sa bonté et l'assiduité avec laquelle il a bien voulu présider cette réunion ainsi qu'à Messieurs les secrétaires pour leur services respectifs.

L'assemblée alors s'ajourna.

A. B. SIMOIS, Secrétaire.

CIRQUE



DE NEW-YORK,
DE L'AMPHITHÉÂTRE DU BOWERY
ROHWELL & STONE, Propriétaires
JOUERA en dehors de la porte St. Louis, Québec, le LUNDI soir, 5 Septembre, 1842, et continuera à le faire pendant une semaine seulement.
Portes ouvertes à 6 heures P. M. et les exercices commenceront à SEPT heures.
Les Directeurs de ce superbe établissement demandent à informer le public, qu'ils offriront une série splendide de grands exercices à pied. Les renommés et celui de leur compagnie concurrencera tout le monde que les exhibitions seront du premier ordre artistique. Ils n'ont négligé aucune occasion, ni efforts ni industrie, pour porter ces exhibitions à leur dernière perfection, et les faire avec une confiance fondée sur la connaissance de leurs efforts qu'ils convertent la croyance qu'ils peuvent produire des amusements qu'on ne surpassera nulle part au monde.
Les scènes du Cirque seront sans égales, en ce qu'elles brillent en eux de leurs chevaux, les Directeurs se sont mis au service de quelques-uns des meilleurs et de

plus hardis cavaliers du monde Equestre. La bande usagère de trompettes de l'établissement se compose de quatorze joueurs, à laquelle est attachée un riche charivari par quatre chevaux superbes caparazonnés de brillants harnais armés. Le tout dans le style du clair troupier des anciens grecs.
Les Exercices Equestres de MM. Rockwell, Stone, Whitaker, Franklin, Ronvalds, Smith, Blaser Stevens, et les Exercices transposés de M. W. D. Young l'Indien Caouchoque, qui montra chaque nombre hors des jointures, se tortillant le corps avec autant de facilité qu'il était de coucou; les Médecins et Anatomistes qui déclarent qu'aucun de ces hommes ne soit guéri sans eux, on ne peut expliquer ses postures d'après aucun principe naturel; les groupes classiques des quatre diables Costane Hongrois; les Exercices de M. Frankin sur la Conté Volante; les chaussons comique, choisis et nouvelles chantées par M. J. G. Booth; les mélodieux Banjo par M. T. Vaughan; la danse du caracolé par M. J. P. O'Connell, Phomme taloué, dont les tours merveilleux ont excité l'étonnement et les applaudissements de toutes les assistances devant lesquelles il a paru; les exercices de force et de souplesse par toute la troupe, conduite par ses deux champions, Mulligan et Frankin; les trécleries et facéties de l'Inimitable pastiche, Spencer; les exercices extraordinaires de M. J. Noble, avec ses deux chiens dressés, Rolla et Davy Crockett, avec en outre la grande Cavalcade d'Entrée en costumes Chinois avec bannières, tout cela ne peut manquer de produire des nouveautés, dédicament supérieures à tout ce qu'on a jamais offert dans ce genre au public Canadien. Il n'y aura aucune indécision, ni le moindre expression propre à offenser l'oreille la plus délicate.
Prix d'admission, Loges, 2s. 6d. Enfants au dessous de dix ans moitié prix; Parterre 1s. 3d.—pas de moitié prix pour le parterre. Voir les grandes Affiches dans les Hoteleries.
A. H. MEAD, Agent.
Québec, 17 août 1842.

LOUIS LEMOINE
ARMURIER-MÉCANICIEN,
Rue St. Jean No. 40. Havle Ville.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir et qu'il offre à des prix très-bas un assortiment de FUSILS et ACCESSOIRES DE CHASSE; le tout bien fini et en excellent ordre.
Il se charge de faire exécuter en Angleterre et sous sa propre direction toutes espèces d'armes et d'autres articles en son genre. Les personnes qui désireraient lui confier quelque commande sont priées de lui faire parvenir avant le 25 Septembre prochain.
Québec Août-1842.

A VENDRE

A des conditions avantageuses
UN emplacement situé dans le fief de Beauchamp et l'ajoute à l'opération d'un moulin à SAILLARD
A. SULLARD
A. Arocat.
Rue des Jardins.

J. B. WOOD,
TAILLEUR,
FAUBOURG ST. JEAN, NO. 205 RUE ST. JEAN, QUÉBEC

RECONNAISSANT envers les MESSIEUX DU CLERGÉ de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe respectueusement qu'il a accueilli en vous

Un assortiment tres varié d'etofes a soutane

elles que Camelotte commune et de première qualité, Camelotte crêpe, Drap d'Orléans, Paramata, Cashmere Say, Robe Gode, Baratin, Cordons, Tweed et Cordo Royale; Alpaca, Summer Cloth, Laiting, Indiana etc.

—AUSSI—

Etoffes imperméables pour manteaux, Laiting rayé pour pantalons, Rubans à ceintures, Bas et demi-Bas noirs de Laine d'Agneau.

Les ordres donnés seront exécutés promptement à bas prix et avec exactitude.

MANUFACTURE DE

Papier et Tapiserie du Canada.

LES assignés informent leurs pratiques et le public qu'ils ont transposé leur magasin de papeterie dans la maison joignant la Banque de Montréal, où ils ont en mains une quantité de papier à imprimer de toutes sortes.

—AUSSI—

Une quantité de TAPISSERIE, de toutes sortes de patrons et à bas prix.

Ils continuent à acheter des

VIEUX CORDAGES, GUENILLES de toutes sortes et COUPURES DE PAPIER.

McDONALD & LOGANS,
16 Juin 1842.

AVIS

LES Souverains Commissaires, nommés par Son Excellence le Gouverneur Général pour acquiescer sur la Tenure Seigneuriale, donnent, par le présent, avis, que leur bureau sera ouvert chaque jour, entre 10 heures A. M. et 4 P. M. dans la ville bâtie connue sous le nom de Maison du Gouvernement.

Il est autorisé que toutes communications soient adressées à l'adresse de JUSTIN E. THOMPSON, Ecuier, Secrétaire de la dite Commission à Montréal.

A. BUCHANAN,
J. A. TASCHEREAU, Commissaires,
JAMES SMITH
Montréal, 7 Juillet 1842.

J. B. CORRIVEAU,
MARCHAND CHAPELIER CANADIEN,
A QUÉBEC

DEUX MAGASINS, EN DEBANS ET EN DEHORS LA PORTE PRESCOTT, BASSE-VILLE.

INFORME respectuement ses amis, ses pratiques de la ville et de la campagne et le public en général, qu'il continue au même endroit son Commerce de Chapelier, ainsi que de tous les objets qui y ont rapport

SUR LE PIED LE PLUS ETENDU ET LE PLUS LIBERAL.

Les relations additionnelles qu'il a ouvertes avec Londres et New York lui permettent de lutter avec avantage contre toute concurrence quelconque, sous le rapport

DES PRIX, DE LA BEAUTÉ ET DE LA QUALITÉ DE SES MARCHANDISES.

IL A TOUJOURS EN MAIN

UN ASSORTIMENT GENERAL DE

DE PLUS.

Chaussures de Dames et de Messieurs,
Un beau choix de chapeaux pour les Messieurs du Clergé,
200 douzaines chapeaux de soie d'Angleterre pour hommes,
250 douzaines chapeaux de feuille de palmier, blancs et chinés,
100 Douzaines chapeaux de manufacture Canadienne,

IL VIENT DE RECEVOIR DE NEW YORK

Quelques douzaines de Chapeaux de Soie fabriqués d'après les procédés français et sur lesquels il appelle l'attention des amateurs de la bonne qualité réunie à l'élégance et à la légèreté.

CHAQUE ARRIVAGE LUI APPORTERA

LES MODES DU JOUR.

Il vend en gros et en détail à des prix réduits de 25 pour cent sur ceux des années précédentes

SACS DE
VOYAGE
COULS
(STOCK)
d'etc. d'etc. d'etc.